

Le Monde

Camaïeu : l'inquiétude gagne de nouveau les 2 600 salariés, l'enseigne doit des millions d'euros à ses bailleurs

Reprise par la Financière immobilière bordelaise à la barre du tribunal en août 2020, l'enseigne de prêt-à-porter féminin a suspendu le paiement de ses loyers dans plusieurs centres commerciaux de France.

Par [Juliette Garnier](#)

Publié le 24 juin 2022



Au siège de Camaïeu, à Roubaix (Nord), le 29 mars 2021. THIERRY THOREL / PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

L'affaire fait désordre. Vingt mois après sa reprise par la Financière immobilière bordelaise (FIB), à la barre du tribunal de commerce de la métropole de Lille, Camaïeu a été condamné en référé pour plus de 178 000 euros de loyers impayés à Poitiers, mercredi 8 juin. Le tribunal a assorti sa condamnation d'une décision d'expulsion du local que l'enseigne occupe dans la galerie marchande de l'hypermarché Leclerc, a révélé le quotidien *La Nouvelle République*.

« *Camaïeu a interjeté appel* », précise au *Monde* son avocat, Baptiste de Fresse de Monval. Cet appel est suspensif de la décision d'expulsion. Mais ce jugement a grandement ébranlé la confiance des salariés à l'égard de l'entreprise et de sa maison mère, la FIB, société créée par l'homme d'affaires bordelais Michel Ohayon.

Car, depuis peu, les contentieux entre l'enseigne d'habillement féminin et ses bailleurs se multiplient. Unibail-Rodamco-Westfield lui reproche de ne pas honorer ses baux dans les centres commerciaux Carré Sénart et Toison d'Or, que la puissante foncière gère à Melun et à Dijon. Cora, qui exploite des galeries marchandes, a lancé une quinzaine de procédures de recouvrement pour des boutiques situées à Nancy, Strasbourg, Colmar, Cambrai (Nord), Creil (Oise) et Rennes, d'après nos informations.

L'ardoise de Camaïeu auprès de Cora s'élèverait à plus de 2 millions d'euros d'impayés. Celle auprès de Klépierre serait aussi de plusieurs millions d'euros, selon nos informations. Le gros propriétaire foncier a entamé une procédure au tribunal de commerce de la métropole de Lille pour impayés. Interrogée, la direction de Klépierre dit ne pas avoir « *vocation à commenter les informations de cette nature* ».

« Ce mode de gestion semble systématique »

De sources syndicales, Camaïeu ne verserait plus les loyers de près de la moitié de ses 517 magasins exploités en France. « *Ce mode de gestion semble systématique* », observe un avocat d'affaires (les personnes citées dont le nom n'apparaît pas ont souhaité garder l'anonymat). Bien que les impayés relèvent de périodes d'exploitation en 2022 ou fin 2021 durant lesquelles le gouvernement n'avait pas pris de mesures de fermeture administrative de magasins pour lutter contre la propagation du Covid-19, l'enseigne les « *fait valoir* » et en « *fait état* » pour justifier ce défaut de paiement, rapporte cet avocat.

De Roubaix (Nord), au siège social de Camaïeu, Wilhelm Hubner, président d'Hermione People & Brands, pôle des 1 098 magasins du groupe de Michel Ohayon exploités sous les enseignes Galeries Lafayette, Camaïeu, Gap, La Grande Récré et Go Sport, tient « *d'abord* » à rappeler « *la situation de l'entreprise* » depuis août 2020.

L'exploitation des magasins Camaïeu a été entravée « *par les mesures de couvre-feu* » en 2021, puis l'entreprise a été paralysée par une « *cyberattaque* ». Depuis, le dirigeant dit être entré « *en négociation avec ses bailleurs* », au cas par cas, pour réduire ses loyers. A l'en croire, dans certains lieux où « *la fréquentation a baissé de 15 % à 30 %* », ils seraient excessifs. D'où la multiplication des litiges, assure-t-il. « *Ce ne sont pas des procédures pour impayés, mais des entrées en négociation* », formule M. Hubner, sans démentir le nombre de magasins concernés.

« Les comptes bancaires sont vides »

Le sujet agite les milieux d'affaires à Paris, d'autant que « *les saisies pour loyers impayés sont infructueuses, car les comptes bancaires sont vides* », rapporte un avocat d'affaires. Ces contentieux entachent « *l'image de Michel Ohayon* », estime un professionnel de l'immobilier commercial. A l'évidence, les impayés de Camaïeu inquiètent aussi les élus du personnel. Au total, en y incluant les factures pendantes aux fournisseurs et prestataires, le montant atteindrait « *environ 160 millions d'euros* », d'après une source interne.

Depuis mars, la CGT, syndicat minoritaire au sein de l'entreprise, plaide pour voter un droit d'alerte économique au comité social et économique (CSE). En vain, faute de majorité. Ces élus craignent notamment que l'enseigne soit contrainte de procéder « à des licenciements, à la suite de la fermeture des magasins » aux baux litigieux ou délibérément non renouvelés par des bailleurs désormais méfiants.

D'autres élus syndicaux préfèrent invoquer la conjoncture. « *La situation française, internationale, mondiale est compliquée* », rappelle Nordine Misraoui, secrétaire du CSE, élu CFDT, sans vouloir en dire davantage.

Rumeurs d'une cessation de paiements

De fait, la nouvelle directrice générale de Camaïeu, nommée en février, Sandrine Lilienfeld, est confrontée, en amont, à des problèmes mondiaux d'approvisionnement et, en aval, à la chute des ventes d'habillement dans l'Hexagone. Les jeunes femmes âgées de 25 à 34 ans ont réduit de 27 % le nombre de vêtements achetés au premier trimestre, par rapport à la même période en 2019, selon Kantar. Et Camaïeu, qui a été le leader du marché du prêt-à-porter féminin en France, est encore en deçà des indices du secteur. En dépit d'une refonte des collections, ses ventes auraient, depuis le début de 2022, plongé « de 25 % à 30 % par rapport à 2019 », selon un élu syndical.

Dès lors, les rumeurs d'une cessation de paiements de Camaïeu enflent. « *Je le sais* », dit M. Hubner. Pour les faire taire et les démentir, l'ancien président du directoire d'Auchan a tenu deux réunions d'information avec « *le CSE de l'entreprise et son équipe* », respectivement les 16 et 21 juin. Le dirigeant, qui refuse de dévoiler le montant des pertes en 2021, estime que l'entreprise ne sera pas à l'équilibre fin 2022, contrairement au plan de redressement détaillé à l'été 2020, lors de la reprise des 516 magasins et des 2 600 salariés. « *Ce sera pour fin 2023* », estime-t-il, sans exclure de nouvelles mesures de réduction de coûts, dont quelques fermetures de magasins.

En 2021, Camaïeu a généré un chiffre d'affaires « *inférieur à 300 millions d'euros* ». Soit 100 millions de moins que les 400 millions nécessaires à son retour aux bénéfices.